

colorchecker CLASSIC



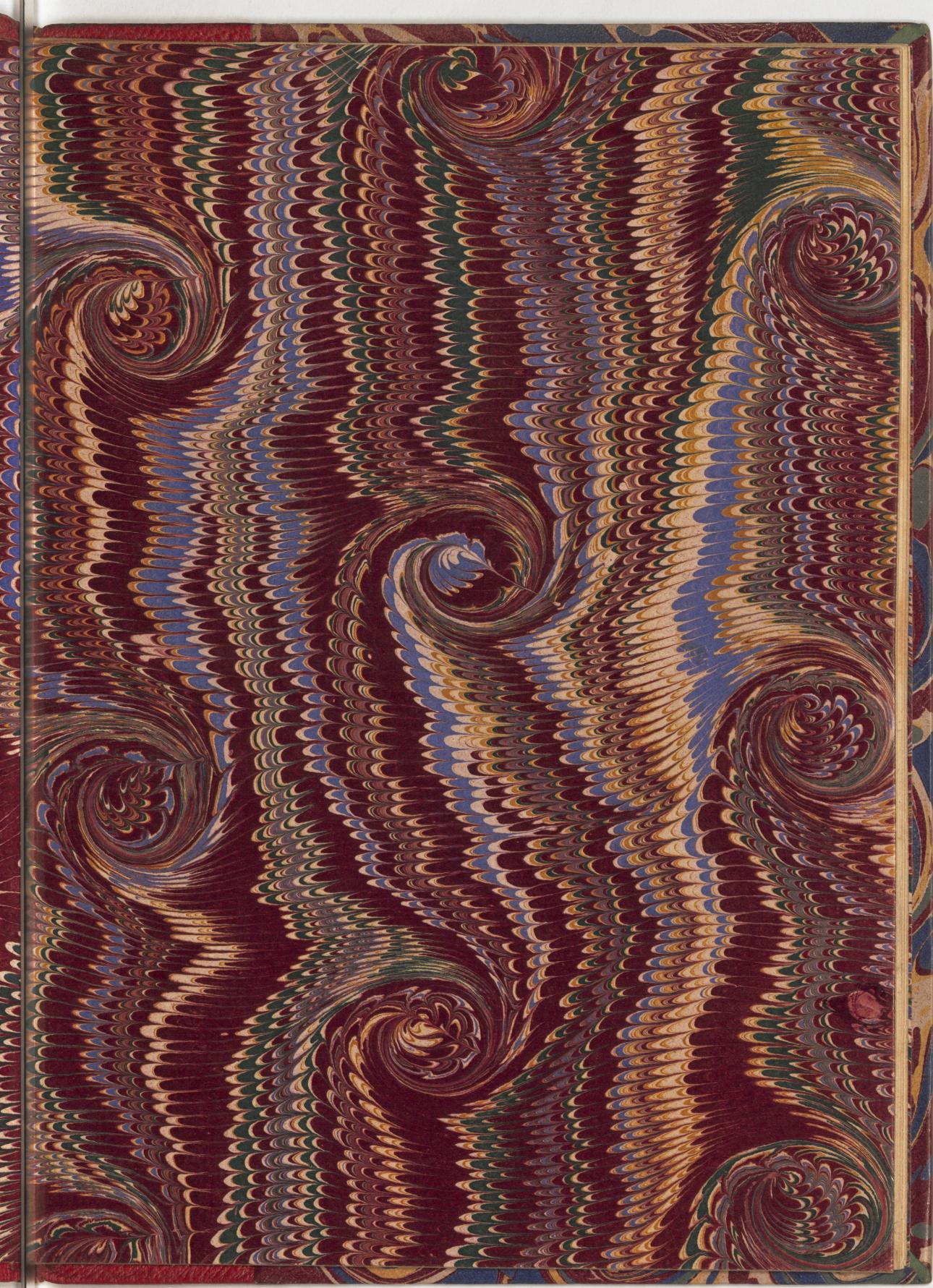
x-rite

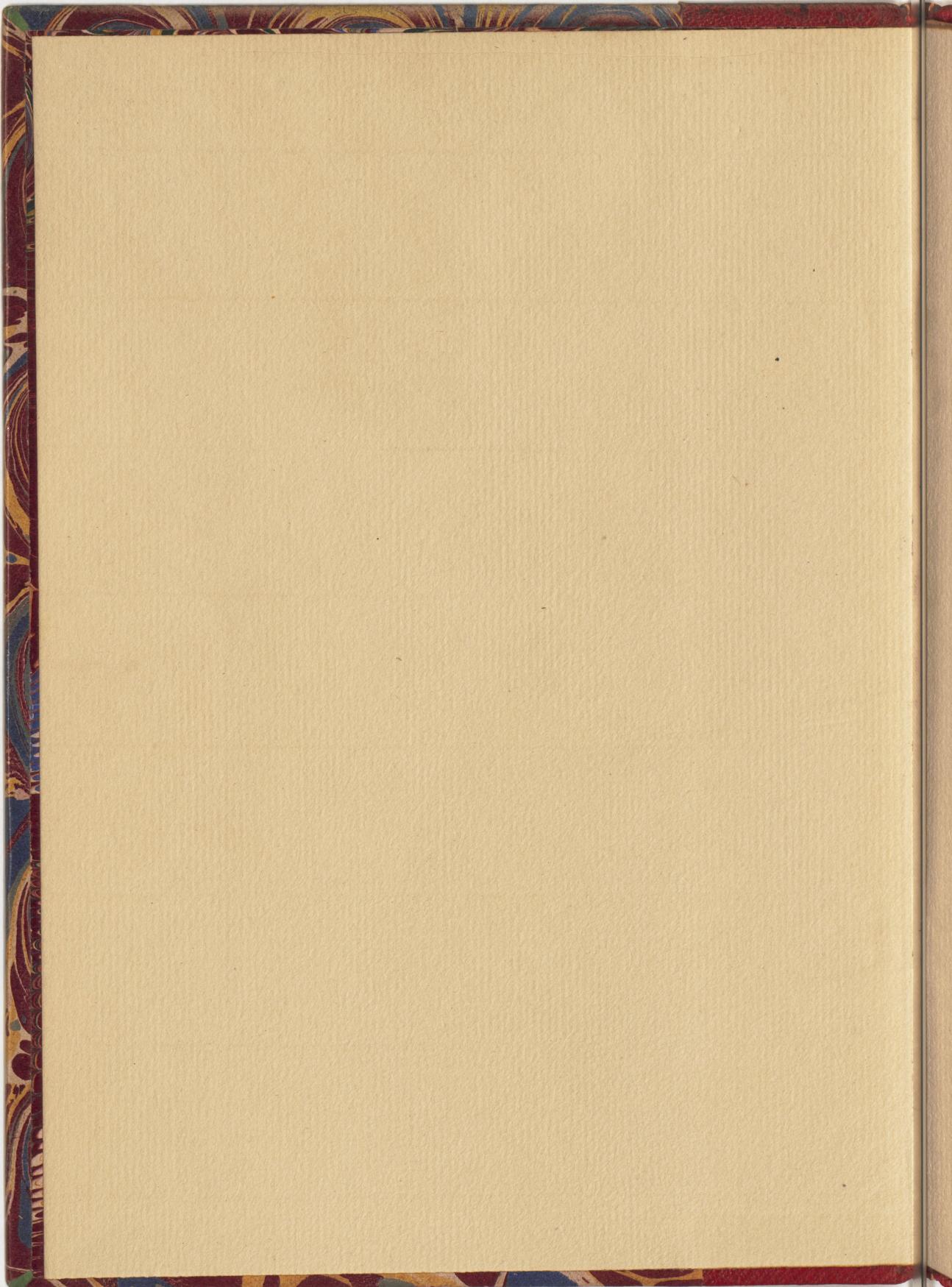
mm

THE
LITERATURE
OF
SANT'AGOSTINO
IN
ITS
RELATION
TO
THE
CATHOLIC
CHURCH

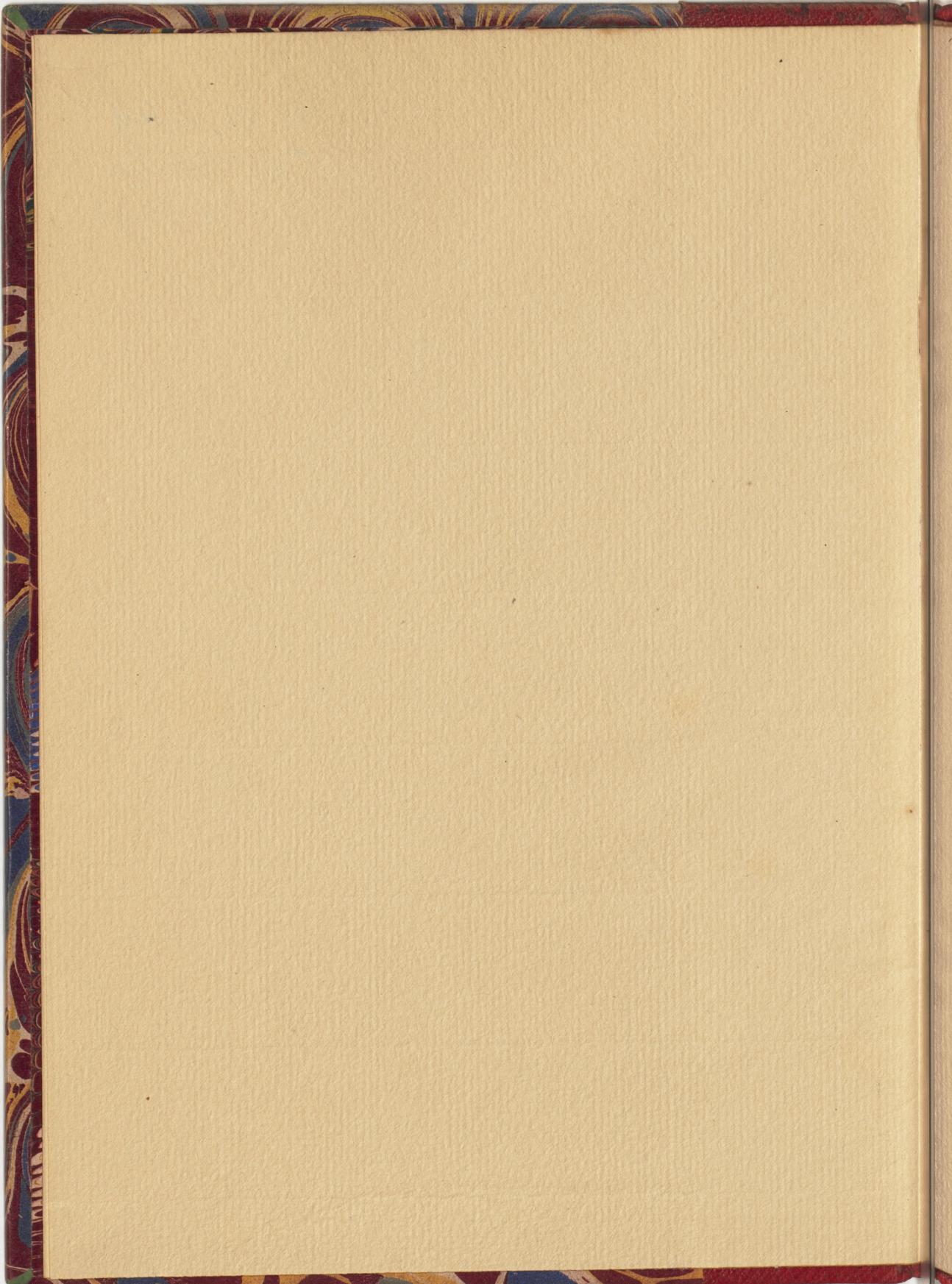








M. 11. 349.
Cat. Moreau,
n° 2092.



1366.

LETTRE¹³⁹ DU CARDINAL MAZARIN.

AVX PERES THEATINS,
Pour redoubler leurs prieres à le reti-
rer du bourbier où il s'est veautré.



A PARIS,

M. DC. XLIX.

310

LETTRÉ
DU CARDINAL
MAZARIN
À AX PERES THAUMATINIS
BONIUS DE DOPPELBERG ET ALBRECHTIS
ET QUODAM PPIEIS QVI EGYPTIENSIS



A. PARIS.

MDC XCV

LETTRE DV CARDINAL MAZARIN
aux Peres Theatins, pour redoubler leurs prières
à le retirer du bourbier où il s'est veautré.

MES TRES-CHERS PERES,

Si i'eusse suiuys les bons & religieux Conseils que vous m'auiez donnez lors de mon aduenement à l'administration & gouuernement de l'Estat des Fleurs-de-Lys, que le plus Chrestien, & le plus Iuste des Roys m'auoit honoré & confié, ie n'apprehenderois & ne serois en alarme continuelle de boire vne seconde medecine; mais bien plus violente que la premiere des Barricades, que tous ses bons sujets deuenus Apoticaires me preparent par l'ordonnance de ce redoutable, iuste, & fameux Medecin le Parlement de Paris, & laquelle il m'est presque impossible de pouuoir esuiter sans vn secours extraordinaire du Ciel, pour lequel obtenir i' implore vostre intercession. Tres-chers Peres, i'ay tousiours grand feu dans ma chambre, delaquelle ie ne bouge presque iamais, des armes à l'espreue du froid, & si ie ne laisse d'estre dans vn perpetuel tremblement, & ayant consulté quelques Docteurs en Medecine pour en descouvrir la cause, que les yns ont attribué à la timidité de ma chetive nature, les autres pour l'auoir trop forcée, & les autres au bourrellement de ma conscience, & à l'horreur des crimes abominables que i'ay commis contre les diuine & humaine Majestez pendant le temps que i'ay eu les resnes de l'Empire à mon commandement, & de

L'abus que i'ay fait de leurs graces qu'ils m'auoient departies
 en si grande abondance & profusion: mais ie m'arreste plutost
 au sentimēt des derniers qu'à tous autres , puis que ie crois fer-
 niement que c'en est la veritable pierre de touche, & s'il est
 vray que cette premiere Majesté auoit fait naistre ce monstre
 de Nature, où plutost ce Démon infernal de Neron pour s'en
 seruir d'instrument a sa Iustice irritée contre les hommes de
 son siecle, & deschargee sur la capitale du monde, ie peux aus-
 si dire avec verité, que la mesme Majesté m'a choisi pour vn
 second Neron, pour executeur de sa mesme Iustice irritée con-
 tre ceux du present, & deschargee sur tout cét Estat , & parti-
 culierement sur la capitale d'iceluy ; mais qui en fin la tour-
 nera toute sur moy comme l'autheur d'icelle , ainsi qu'il en
 vfa enuers ce miserable Empereur, lequel s'estoit acquis la
 qualité & le tiltre de fameux entre tous ses predecesseurs &
 successeurs tyrans, pour l'énormité de ses crimes , il faut que
 par toute sorte de droit & la qualité & la quantité des miens
 m'attribuë & m'acquiers le mesme tiltre, où pour mieux dire
 m'en fasse le Chef, puis que ie les ay tous deuancez & demeuré
 dans le champ de bataille, & vous , mes tres-chers Peres , &
 tous les honestes gens, mesme mes plus fidelles amis, quoy
 que meschans, adououerez que ie suis digne d'vn tel tiltre d'in-
 famie apres vne confrontation de la vie de Neron & de la
 mienne toutes deux criminelles. Neron a commis des parrici-
 des contre ses plus proches, & moy i'en ay commis d'effet &
 de volonté contre vn grand nombre des principaux & plus
 fidelles seruiteurs de Dieu, du Roy, & de son Estat , & enfin
 i'en ay youlu commettre vn general contre toutes ses illustres

5

testes qui composent cét auguste Senat Parisien, qui m'a tou-
jours seruy de pierre d'achoppement a toutes mes pernicieuses
& dannables entreprises. Je n'en ay point voulu dispenser
plusieurs Princes du sang & Officiers de la Couronne, qui ne
sont pas moins zelez pour le seruice du Roy, que les premiers,
Mais Dieu Protecteur de l'innocence les a garantis de ce nau-
frage, Neron a commis des impuretez infames, & moy i'en ay
faict d'aussi pires, & toutes a la mode de mon païs, par le grād-
vſage desquelles ie me suis acquis vn grand des-honneur en
France, laquelle i'ay beaucoup infectée de plusieurs meschan-
cetez. Neron a mis Rome dans l'incendie, & moy i'y ay mis
toute la France, le feu de laquelle ne se peut esteindre. Neron
a esté taché du crime d'auarice, mais celle de Vespasian l'a sur-
passée. Je m'arrestay donc à ce dernier pour bien repreſenter
la mienne veritablement insatiable, puis qu'elle aacheué de
remplir la meſure, ie veux dire qu'elle m'a ietté dans le preci-
pice, le Ciel ne la pouvant plus ſouffrir, Vespasian donc, par
cette peste deuorante & idolatre, s'est attiré la haine mortelle
du peuple Romain, pour les extraordinaireſ tributs qu'il met-
toit ſur toutes choses & pour les immenſes ſommes de deniers
qu'il en tiroit iusques a en venir a vn tel excez d'auarice qu'il
en mit vn ſur les vrides de Rome, où ſon fils Titus pour le luy
faire abolir luy ayant vn iour remontré le danger auquel ſon
odieuſe & execrable auarice l'exposoit par le puant tribut qu'il
faiſoit leuer ſur ſon peuple, a laquelle remontrance Vespasiā
luy repartit, *Qu'il n'y entendoit rien, & que tout gain ſentoit*
touſours bon de quelque coſté qu'il vint, & pour luy conſiſmer
cette vérité, le lendemain Titus ſe rencontrait dans ſon Cibi-

net, prit vne poignée d'argent de celuy que les Partizans de ce
 tribut luy venoient d'apporter, & la presentant au nez de Ti-
 tus, luy demanda, *cét argent a-t'il quelque puanteur?* auquel il
 respondit, *que non:* Et Vespasian luy repliqua, *si vient-il pour-
 tant des Vrines,* luy faisant auouer par cette ceremonie, que
 l'argent sentoit tousiours bon. Vous auouerez, mes tres-chers
 Peres, avec moy, que l'auarice de ce Monarque a esté grande,
 mais il faut que vous confessiez aussi en mesme temps, apres la
 description de la mienne, qu'elle l'a de beaucoup surpassée. Il
 me semble entendre gronder le Rhosne, & la Mer se plaindre
 contre le Ciel, de ce qu'il a permis l'enleuement & le vol que
 i'ay fait de toutes les Finances de ce Royaume, & dont cét
 Element a esté le Messager & le Porteur iusques dans les Ban-
 ques de Rome, Venise, Florence, & autres fameuses villes
 d'Italie. L'Ocean faict aussi les mesmes plaintes de ceux qu'il
 a portez dans Amsterdam & autres Banques de Holande,
 Allemagne, & autres endroits de l'Europe, sans qu'il me soit
 arriué aucun naufrage, qui m'eust peut-estre destourné de mes
 brigandages: Mais apres avoir tout pillé, & ne sçachant plus
 où en prendre; ie m'aduisay, à l'imitation de cét Empereur,
 de mettre tribut sur les Bouës de Paris; que ie croy estre plus
 puant que celuy des Vrines, lequel le Chancelier me le vou-
 lant faire abolir par vne pareille remonstrance à celle de Ti-
 tus: & moy, par vn repart semblable à celuy de Vespasian, ie
 l'y fis consentir, & l'argent duquel tribut il m'a assuré plu-
 sieurs fois ne point sentir mauvais. C'est assez, mes Tres-chers
 Peres, pour iuger de la conformité de ma vie, avec celle de
 Neron; & comme on iuge de la piece sur son eschantillon, ie

m'asseure qu'il ne vous sera pas bien difficile par cestuy petit
de faire vn pareil iugement de la presseance de mes crimes, &
ceux de mon compatriote Neron. Mais ce qui me rend plus
criminel est, que i'ay fait toutes ces volerries, & ruyné l'Estat
sous pretexte de la guerre contre les Ennemys d'iceluy, & de
le vouloir maintenir & cōseruer, ou plutost l'agtadir: Et pour
conclusion, ie vous diray (Mes Peres) que si l'Empire des
Fleurs-de-lys appuyé sur trois cheurons rompus estoit mis en
assurance par l'Ancre qui estoit au dessous d'iceux, qui sont
les Armes de ce grand Armand mon prédecesseur. Je puis dire
que la Hache, qui est dans les miennes, la tout despessé & dé-
mentibulé, ny remarquant à present que les ruynes dece bel
edifice : mais comme la fin couronne l'œuvre, i'ay voulu
couronner les miennes par vn crime plus enorme que tous les
precedents. I'ay fait vn rapt de la personne sacrée du Roy mo
Maistre, l'ay át enlevé à heure nocturne, & exposé à la rigueur
& iniure du temps d'un Hyuer le plus malheureux & le plus
froid qu'on ayt encores veu. I'ay fait reuolter les peuples cō-
tre les Princes. I'ay fait boucher tous les passages des enuirós
de Paris à dessein del'affamer, & d'y faire perir tous les ha-
bitans: mais Dieu par vne prouidence extraordinaire l'en a
garanty, & dans ce pernicieux dessein ie n'y ay rencotré que
ma ruyne totale, & au lieu d'attraper, i'ay esté pris. Iugez,
(mes Peres) si apres cela il y a supplice au monde que ie ne
merite; ie m'en repens en mon ame, mais trop tard, puis que
ie voy tout le monde armé & affamé de m'immoler & me de-
uorer. C'est pourquoy (mes tres-chers Peres) i'ay besoin de vo-
stre conseil dans vne affaire de si grande importance, où il

s'agit de tout, puis qu'il y va de la vie, & peut-estre d'une mort eternelle, si Dieu ne verse sur moy ses yeux de misericorde. Hastez-vous donc, s'il vous plaist, de me le donner, puis que sur iceluy ie me regiray entierement. Quelques-vns de mes intimes m'ont dit, que mon plus court estoit de plier ma toilette, & de n'attendre un congé de l'Arrest d'Union & du Peuple Parisien. Je vous prie d'expedier ce Courrier qui vous entretiendra de quelques autres affaires particulières, & sur le tout i'attédray vos prudens & sages conseils, avec priere de redoubler vos prières dans une nécessité si urgente, telle qu'ont besoin les agonizans, vous assurant qu'en ceste vie en l'autre ie feray éternellement,

Vostre, &c.



